Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Aveyron

RELEVE DE CONCLUSIONS

Organisation(s) syndicale(s) à l'origine de la demande de négociation préalable : FSU Aveyron

Date de l'invitation à la négociation préalable : mercredi 2 septembre 2020

D.S.D.E.N. de l'Aveyron Date/heure /lieu/ de la négociation : lundi 4 septembre 2020

Secrétariat Général

Référence BV/MS20-21/02

Dossier suivi par Béatrice VINCENT

courriel ia12@ac-toulouse.fr tél. 05 67 76 53 54 fax 05 67 76 53 40

279 rue Pierre-Carrère C.S. 13117 12031 Rodez cedex 9

I. <u>Participants</u>:

Représentants des organisations syndicales représentatives concernées : Madame Julie Bernat Sandragné Madame Elsa Boutonnet

Représentants de l'administration Madame Armelle FELLAHI Madame Béatrice VINCENT, Secrétaire générale

II. Revendications de la ou des organisation(s) syndicale(s) et réponses apportées par l'administration :

Point 1 : Conditions de préparation d'une rentrée sereine, notamment sanitaire

Point 2 : Demande de moyens suffisants pour accueillir les élèves dans des classes ou divisions à effectifs réduits

Point 3: Demande d'abondement des RASED

III. Réponses de l'administration :

Point 1 : La répartition des masques a été faite avant la préentrée. Le stock est suffisant d'ici aux congés d'automne et s'il y a besoin il y aura un réassort. Les masques pour personnels vulnérables, quant à eux, ont été livrés le jour de la prérentrée. Un recensement est en cours pour fournir des masques transparents aux personnels travaillant avec des enfants malentendants.

La directrice a écrit aux directeurs et aux personnels l'an dernier, lors du confinement ; il a été évité de multiplier les sollicitations de type enquête lorsque les services disposent des informations nécessaires à l'action.

Dans l'attente de la loi relative aux directeurs, deux jours de formation leurs sont d'ores et déjà dédiés.

Une mission « référents direction d'école » a été créée dans le prolongement du groupe des directeurs, de même que des groupes d'échanges entre pairs.

Point 2 : En Aveyron, la moyenne est de 19,9 même si dans plusieurs classes il peut y en avoir 25. Dans le REP, tous les groupes sont allégés.



Point 3 : Sur les 18 dispositifs ULIS, l'accompagnement va être poursuivi. Un enfant notifié mais sans place ou que la famille refuse de mettre en ULIS est, ici dans l'Aveyron, accompagné par un AESH.

L'objectif est partagé et sera poursuivi progressivement à partir de la prochaine carte scolaire.

2/2

IV. Conclusions de la négociation :

Si certaines convergences d'intention peuvent ressortir des échanges, il reste un désaccord sur la question des moyens pour y parvenir.

Fait à Rodez le 8 septembre

Signature de l'autorité administrative compétente :

Signature des représentants syndicaux :

L'inspectrice d'acacémie, directrice académique des services de l'Éducation Nationale de l'Aveyron

Armelle FELLAHI